Initiales maire

_____

_____

Initiales DG/GT

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 6 octobre 2026 à 19h34, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire :	M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers :	M. Pascal Richard
	Mme Stéphanie Ménard
	M. Dominic Châtelain
	M. Tony Martel
	M. Éric Beauregard
Était absente :	Mme Isabelle Nadeau

Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière, ainsi que Mme Linda Poulin, commis de bureau, étaient également présentes.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Dépôt des états comparatifs;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026;
5. Rapport du coordonnateur des travaux publics;
6. Prévisions budgétaires 2027 pour l'entretien du Petit 3 Rang;
7. Entente intermunicipale de déneigement et sablage de sections de route entre les municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls;
8. Remplacement du ponceau à l'intersection du Petit 11ème Rang et de la route 139 (chemin d'Acton) - Paiement retenue Excavation A.R. Valois;
9. Travaux de pavage du chemin de la Mine et Bachand – Approbation du décompte no.1;
10. Octroi de l'aide financière dans le cadre du programme PAVL volet PPA-CE – Travaux de rechargement du Petit 11ème Rang;
11. Installation de caméras de surveillance et du point d'accès internet au terrain du dôme;
12. Rapport du Service d'inspection en bâtiments – Demande à la CPTAQ de Ferme JGP;
13. Rapport du Service d'inspection en bâtiments;
14. FBL – Offre de services pour les audits comptables de l'année 2026;
15. Fonds carrières et sablières / Utilisation des fonds en 2026 - Correction résolution 114-06-2026;

16. Mun. Village de Roxton Falls – Proposition de création d'un fonds réservé pour l'achat d'un véhicule pour le Service des premiers répondants;
17. Prévisions budgétaires 2027 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;
18. Prévisions budgétaires 2027 du Service de prévention incendie de la MRC d'Acton;
19. Prévisions budgétaires 2027 du Service d'inspection en bâtiments;
20. Offre de services 2027 de Mme Maryse Deslandes archiviste;
21. Renouvellement de l'assurance-collective – Approbation des taux;
22. Approbation de la liste de destructions des documents;
23. Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics;
24. Liste des comptes;
25. Divers :
    - 25.1. Demande d'adhésion du service d'imPmigration - Politique d'accueil et d'intégration;
    - 25.2. Échange de section de rang avec la municipalité de St-Valérien de Milton - Déneigement;
    - 25.3. Adoption de la structure salariale;
    - 25.4. Présentation de l'agronome monsieur Daniel Simard;
    - 25.5. Mandat à monsieur Serge Dupont – Révision réglementaire obligations plans ingénieurs;
26. Rapport des comités;
27. Correspondance;
28. Questions de l'assemblée;
29. Levée de l'assemblée.

186-10-2026 **1. <u>Adoption de l'ordre du jour</u>**

Il est proposé par Mme Stéphanie Ménard,
Appuyé par M. Tony Martel,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

3. <u>Dépôt des états comparatifs</u>

Les états financiers au 30 septembre 2026 ont été remis aux élus.

187-10-2026 **4. <u>Adoption du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026</u>**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Éric Beauregard
Appuyé par M. Tony Martel
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

188-10-2026

5. **<u>Rapport du coordonnateur des travaux publics</u>**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport du coordonnateur des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
Appuyé par M. Dominic Châtelain
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport tel que rédigé et d'autoriser ce qui suit :

- Autoriser le lignage du chemin de la mine par Lignes Maska au coût de 2 078.18 $;

Adoptée

6. **<u>Prévisions budgétaires 2027 pour l'entretien du Petit 3 Rang</u>**

Le sujet sera revu lors du conseil du 2 novembre 2026.

189-10-2026

7. **<u>Entente intermunicipale de déneigement et sablage de sections de routes entre les municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls</u>**

CONSIDÉRANT QU'afin de simplifier les opérations de déneigement il y a lieu de d'échanger des sections de rangs/rues avec la Municipalité du Village de Roxton Falls.

CONSIDÉRANT QUE ces échanges consistent à faciliter l'entretien des chemins d'hiver et les déplacements avec les véhicules de déneigement;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
Appuyé par M. Tony Martel
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter ce qui suit :

- que les échanges de section de rangs/rues soient faites pour la saison hivernale 2026-2027 ;
- que le taux du KM à facturer au village de Roxton soit de 4 500 $;
- que M. Stéphane Beauchemin, maire et Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à signer tout document ou toute entente à cet effet avec le village de Roxton Falls.

Adoptée

8. **Remplacement du ponceau à l'intersection du Petit 11ème Rang et de la route 139 (chemin d'Acton) - Paiement retenue Excavation A.R. Valois**

Le sujet sera revu lors du conseil du 2 novembre 2026.

190-10-2026 **9.** **Travaux de pavage du chemin de la Mine et Bachand – Approbation du décompte no. 1**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de pavage sont complétés sur le chemin de la Mine et Bachand;

CONSIDÉRANT QUE Pavage Maska a produit sa demande de paiement du décompte no.1;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Éric Beauregard
Appuyé par Mme Stéphanie Ménard
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement de 461 299.21 $.

Adoptée

191-10-2026 **10.** **Octroi de l'aide financière dans le cadre du programme PAVL volet PPA CE – Travaux de rechargement du Petit 11ème Rang**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparait à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Dominic Châtelain, appuyé par M. Pascal Richard, il est unanimement résolu et adopté

que le conseil de la municipalité du Canton de Roxton approuve les dépenses d'un montant de 41 120.35 $ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnait qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

192-10-2026

11. **<u>Installation de caméras de surveillance et du point d'accès internet au terrain du dôme</u>**

CONSIDÉRANT QUE l'installation de caméras de surveillance et du point d'accès internet au terrain du dôme est complémentaire à l'installation de la clôture afin de gérer l'accès au terrain qui sera restreint à des périodes déterminées;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de la clôture sera finalisée et que cette dernière sera barrée;

CONSIDÉRANT QUE les frais pourront être supportés dans le cadre du programme de la TECQ;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Tony Martel
Appuyé par Mme Stéphanie Ménard
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation de caméras de surveillance et du point d'accès internet au terrain du dôme.

Adoptée

Le maire, monsieur Stéphane Beauchemin se retire de la rencontre pour le point suivant. M. Éric Beauregard assurera ses fonctions de maire suppléant.

193-10-2026

12. **<u>Rapport du Service d'inspection en bâtiments – Demande à la CPTAQ de Ferme JGP</u>**

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation a été déposée auprès de la CPTAQ afin de prolonger la décision 433834, demande qui était pour un usage autre qu'agricole (extraction);

CONSIDÉRANT QUE la présente demande arrive à échéance le 22 mars 2027;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
Appuyé par M. Dominic Châtelain
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de Ferme JGP à la CPTAQ.

Adoptée

Le maire, monsieur Stéphane Beauchemin réintègre la rencontre, monsieur Éric Beauregard se retire de ses fonctions de maire suppléant.

194-10-2026

13. **<u>Rapport du Service d'inspection en bâtiments</u>**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport du Service d'inspection en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Éric Beauregard
Appuyé par M. Pascal Richard
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport du Service d'inspection en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

195-10-2026

14. **<u>FBL – Offre de services pour les audits comptables de l'année 2026</u>**

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise FBL S.E.N.C.R.L. nous a transmis leur offre de services pour le mandat d'audit du rapport financier annuel 2026;

CONSIDÉRANT QUE leurs honoraires sont les suivants :

- Mandat de base : 21 000 $;
- Entrée de données sur la plateforme PERFORM : 3 000 $;
- Consolidation des états financiers de la RIAM 1 000 $;
- Valider les travaux en cours 7h x 175 $;
- Un supplément de 500 $ minimum pour toute nouvelle norme comptable pour l'exercice;
- Un supplément d'environ 200 $ par écriture de régularisation supérieur aux 12 écritures comprises dans le montant de base.

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Éric Beauregard
Appuyé par M. Tony Martel
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services présentée par FBL datée du 22 septembre 2026.

Adoptée

196-10-2026

15. **<u>Fonds carrières et sablières / Utilisation des fonds en 2026 - Correction résolution 114-06-2026</u>**

CONSIDÉRANT QU'une erreur cléricale s'est glissée lors de la rédaction de la résolution 114-06-2026;

CONSIDÉRANT QUE le montant inscrite à la résolution était de 102 234 $ soit le montant utilisé en 2025;

CONSIDÉRANT QUE le montant réellement utilisé pour l'année 2026 est de 120 000 $, soit :

- 75 000 $ Affectation au budget 2026;
- 45 000 $ Travaux de rechargement du rang Petit 11;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Tony Martel
Appuyé par M. Pascal Richard
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la résolution 114-06-2026 pour la remplacer par celle-ci.

Adoptée

197-10-2026

16. **<u>Mun. Village de Roxton Falls – Proposition de création d'un fonds réservé pour l'achat d'un véhicule pour le Service des premiers répondants</u>**

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance de la résolution 162-08-2026 de la Municipalité du Village de Roxton Falls laquelle propose la création d'un fonds de réserve pour l'achat d'un véhicule pour le Service des premiers répondants;

CONSIDÉRANT QU'à l'entente il est prévu que les dépenses en immobilisation sont assumées par la Municipalité du Village de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE cette façon de faire pourrait être rediscutée lors du renouvellement de l'entente;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de contribution financière à la création d'un fonds réservé pour l'achat d'un véhicule pour le Service des premiers répondants.

Adoptée

198-10-2026

17. **<u>Prévisions budgétaires 2027 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains</u>**

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2027 et nous l'a transmis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par M. Éric Beauregard
Appuyé par M. Tony Martel
Et résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2027 tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

Adoptée

199-10-2026

18. **<u>Prévisions budgétaires 2027 du Service de prévention incendie de la MRC d'Acton</u>**

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2027 du service de prévention des incendies de la MRC d'Acton sont de l'ordre de 162 540.00 $ et que la participation du Canton de Roxton s'élève à 22 042.53 $;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Eric Beauregard
Appuyé par Mme Stéphanie Ménard
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires du Service de prévention des incendies avec la MRC d'Acton pour l'année 2027.

Adoptée

200-10-2026

19. **<u>Prévisions budgétaires 2027 du Service d'inspection en bâtiments</u>**

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2027 du Service d'inspection en bâtiments sont de l'ordre de 133 412.94 $ et que la participation du Canton de Roxton s'élève à 27 460.40 $;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Éric Beauregard
Appuyé par M. Dominic Châtelain
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires du Service d'inspection en bâtiments pour l'année 2027.

201-10-2026

20. **<u>Offre de services 2027 de Mme Maryse Deslandes archiviste</u>**

CONSIDÉRANT QUE l'archivage des documents municipaux papier est requis par la loi;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par Mme Stéphanie Ménard
Appuyé par M. Tony Martel
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services 2027 au montant de 588 $ de Mme Maryse Deslandes pour la gestion des archives municipales.

Adoptée

21. **<u>Renouvellement de l'assurance-collective – Approbation des taux</u>**

Le sujet sera revu lors du conseil du 2 novembre 2026.

202-10-2026

22. **<u>Approbation de la liste des destructions des documents</u>**

CONSIDÉRANT QUE la liste de destruction des archives a été produite;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M Éric Beauregard
Appuyé par M. Tony Martel
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la destruction des archives mentionnées sur la liste présentée. Que cette liste fasse partie intégrante de la présente résolution comme-ci au long transcrit.

Adoptée

23. **Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics**

AVIS DE MOTION est par la présente donnée par Mme Stéphanie Ménard qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement déterminant les modalités de publication des avis publics sera présenté pour fins d'adoption. Que Mme Stéphanie Ménard procède également au dépôt du projet de règlement.

203-10-2026 **24.** **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Eric Beauregard
Appuyé par M. Pascal Richard
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 233 350.25 $ et que ceux qui sont payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, greffière-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

25.1 **Demande de l'immigration – adhésion à la politique**

Le sujet sera revu lors du conseil du 2 novembre 2026.

25.2 **Échange de section de rang avec la municipalité de St-Valérien de Milton - Déneigement**

Le sujet sera revu lors du conseil du 2 novembre 2026.

204-10-2026 **25.3** **Adoption de la structure salariale**

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du document concernant la nouvelle structure salariale et s'en déclarent satisfaits;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Pascal Richard
Appuyé par M. Dominic Châtelain
Et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la structure salariale telle que présentée et d'autoriser la signature des ententes de travail avec les employés

Adoptée

205-10-2026 **25.4** **Demande de paiement de l'agronome**

CONSIDÉRANT QUE l'agronome a soumis une facture pour la préparation de son document de présentation;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Tony Martel
Appuyé par M. Éric Beauregard
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement de la facture au montant de 618 $.

Adoptée

206-10-2026 **25.5** **Plan d'ingénieurs pour certaines construction – modification de la réglementation**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement n° 184-2003 sur les permis et certificats exige notamment la production de plans à l'appui de certaines demandes de permis, y compris pour des constructions agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les ingénieurs (RLRQ, c. I-9) encadre l'obligation, pour toute personne, de recourir à un ingénieur pour la préparation de plans et devis selon certains critères;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les ingénieurs n'impose pas à une municipalité l'obligation d'exiger des plans d'ingénieur pour délivrer un permis de construction, cette exigence relevant, le cas échéant, du pouvoir réglementaire de la municipalité elle-même;

CONSIDÉRANT QU'IL subsiste une question de concordance entre l'exigence réglementaire municipale de plans et la portée réelle des obligations découlant de la Loi sur les ingénieurs;

CONSIDÉRANT QU'IL pourrait être d'intérêt commun de revoir les exigences quant à certaines constructions agricoles, afin notamment d'alléger les exigences de documents d'accompagnement pour un permis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Serge Dupont, directeur du Service de l'aménagement de la MRC d'Acton, d'évaluer la portée du pouvoir réglementaire de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (section IV) sur les documents d'accompagnement d'une demande de permis afin de possiblement retirer l'obligation de plans pour certains ouvrages ou certaines constructions agricoles.

Adoptée

27. **Correspondance**

Les élus ont pris connaissance de la correspondance transmise.

207-10-2026

29. **<u>Levée de l'assemblée</u>**

Il est proposé par M Pascal Richard
Appuyé par M Tony Martel
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h07.

Adoptée

_____	_____
Stéphane Beauchemin Maire	Caroline Choquette Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

_____